

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CIAS USSES ET RHONE Séance du 12 Avril 2017
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Nul : 0 Abstentions : 0 Délibération : CA – 08bis/2017	L'an deux mille dix-sept , le douze avril à dix huit heures trente, le Conseil d'Administration Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation de l'EHPAD à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT Date de convocation : 10 avril 2017 Présents : Mesdames Carole BRETON, Carine LAVAL, Martine VEYRAT, Claude STOUBENFOLLE, Marie-Chantal FIGUET, Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Jean-Pierre LONG, Marc COUZON, Pouvoirs : Absents excusés : Mesdames Marthe CUTELLE, Anne-Marie BAILLEUL, Marie-Antoinette SIMON, Céline FILET, Martine FONTE M. Paul COTTERLAZ-RANNARD M. Jean-Pierre LONG est désigné secrétaire de séance

Objet : Subvention ADMR (annule et remplace la délibération CA – 08/2017 précédente pour erreur de plume)

Monsieur le Vice-Président rappelle que suite à une convention signée en partenariat avec le Département et différentes Collectivités Locales, chaque année le CIAS verse une subvention de fonctionnement à l'ADMR, antenne de Frangy. Cette année, une subvention de 19.335,00€ sera allouée, soit 6445 habitants x 3€.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de verser cette somme à l'ADMR, sur l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour Extrait Conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
André-Gilles CHATAGNAT**


